

# Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

Juillet 2022 N° 117

**ACTUALITÉS**  
BUDGET 2022

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ**  
ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

**UN ÉTÉ À REDON**  
ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



**SANTÉ :**  
**Un nouvel hôpital au cœur**  
**du projet territorial de santé**





# GRANDE BRADERIE DES COMMERÇANTS

DU 15 AU 16 JUILLET

CENTRE-VILLE DE REDON

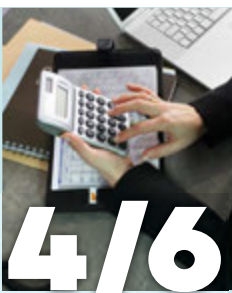
De Ville  
Redon  
vos boutiques du centre



## Finances :

Compte administratif 2021 et Budget 2022

4/6



## Atlas de la biodiversité communale

Élaborer un plan d'action

10



15/21

## DOSSIER SPÉCIAL

Santé : un nouvel hôpital au cœur du projet territorial de santé

4-13 **Actualités**

14 **En Ville**

15-21 **Dossier spécial**

22-25 **Un été à Redon**

26 **Page de l'opposition**

27 **Redon Agglomération**



Les Redonnais qui ne reçoivent pas le Redon Mag dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail : [communication@mairie-redon.fr](mailto:communication@mairie-redon.fr) - Redon Mag Directeur de publication : Pascal Duchêne - Impression : Calligraphy Print - Tirage : 5 000 exemplaires - Crédits photos : CHIRC (photographies hôpital) - Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - [www.redon.fr](http://www.redon.fr) - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01



**Pascal Duchêne**

Maire de Redon

# Chères Redonnaises, chers Redonnais,

Depuis maintenant deux années qu'elle sévit, l'épidémie de la Covid a démontré plus que jamais la nécessité d'un réseau médical de proximité et d'un hôpital performant au service des citoyens. C'est dans cette optique que la Ville de Redon est engagée depuis l'origine au côté du centre hospitalier pour la reconstruction du bloc central. Avec le choix du Conseil municipal du 7 avril dernier d'acter la relocalisation de l'hôpital sur le site de Bellevue, une nouvelle étape importante va commencer, celle des études programmatiques du bâtiment et des études urbaines, en même temps que se poursuivront les négociations sur le financement. Ce nouvel équipement, très structurant pour notre territoire, permettra à la fois aux patients et aux soignants d'évoluer dans un cadre performant et moderne, mais aussi de renforcer l'attractivité de notre territoire auprès des professionnels de santé.

Parallèlement, la Ville de Redon s'est engagée dans

une démarche active de prévention et de promotion de la santé, notamment de l'activité physique pour tous. La création de la Maison sport-santé, qui fera le lien entre les acteurs de la santé et les associations sportives, doit permettre à la Ville de s'impliquer durablement dans cette démarche. La lutte contre la sédentarité constituera en effet l'un des objectifs majeurs de santé publique des prochaines années. Je vous invite donc à prendre connaissance, dans cette édition du Redon Mag, du dossier spécial consacré à ce nouvel équipement et aux actions entreprises par la Ville et ses partenaires en termes de santé.

Alors que l'été se profile, sachons désormais profiter des moments de retrouvailles et de convivialité tant attendus. Vous serez nombreux à profiter, j'en suis certain, des nombreuses animations qui vont jaloner la saison estivale.

Je souhaite un très bel été à chacune et à chacun d'entre vous.

# FINANCES: COMPTE ADMINISTRATIF 2021 et BUDGET 2022

**Les clés pour bien comprendre le budget de la Ville : le budget comporte deux parties : le fonctionnement et l'investissement qui se composent, toutes deux, d'une partie dépenses et d'une partie recettes.**

**> Le fonctionnement :** Il s'agit de toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général, de personnel, de gestion courante (subventions aux associations, intérêt de la dette ainsi que des

écritures spécifiques comme les amortissements). Les recettes de la collectivité se composent des produits des domaines et des services des dotations de l'État, de la fiscalité et de recettes exceptionnelles (vente de biens).

**> L'investissement :** Il s'agit en dépenses du remboursement de la dette et des dépenses d'équipements et en recettes, des emprunts éventuels, des subventions reçues et de la fiscalité liée à l'urbanisme.

**Le 7 avril 2022, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2021 (réalisations) et le budget primitif 2022 (prévisions).**

**Entretien avec Louis Le Coz, Maire-Adjoint délégué aux Finances, au personnel, à l'organisation des services et à la commande publique.**



## Comment s'est déroulée l'année 2021 sur le plan financier ?

En fonctionnement, la Ville a réalisé un excédent de 2,08 millions d'euros dans un contexte sanitaire et financier difficile, ce qui est un bon résultat, en hausse par rapport à l'an dernier de 400 000 €.

Par rapport à 2020, nous maîtrisons nos dépenses qui évoluent à + 0,4% et nous avons amélioré nos recettes qui ont connu une croissance de 4,8%.

En investissement, la Ville a tout d'abord continué de rembourser sa dette à hauteur de 1 million d'euros. Si l'encours de dette au 31

décembre 2021 a fortement augmenté pour atteindre 15,5 millions d'euros c'est parce que nous avons fait le choix d'emprunter l'équivalent de 6 millions tout en allongeant le remboursement de dette afin de permettre la réalisation des nombreux investissements annoncés dans notre programme de mandature. Ce sont ainsi 6,8 millions d'euros de dépenses d'équipement qui ont été effectuées en 2021 dont les premiers crédits de la maison des fêtes, ceux pour l'abbatiale et le solde des équipements sportifs (piste d'athlétisme, terrain de football synthétique et terrains de rugby) pour ne retenir que les gros projets.

### Dépenses réelles de fonctionnement 2021

(En milliers d'Euros)

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| Charges à caractère général       | 2 349         |
| Charges de personnel              | 6 711         |
| Autres charges gestion courante   | 1 901         |
| Charges financières               | 377           |
| Charges exceptionnelles et autres | 44            |
| <b>Total Dépenses réelles</b>     | <b>11 382</b> |

### Recettes réelles de fonctionnement 2021

(En milliers d'Euros)

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| Produits des services et domaine     | 360           |
| Impôts et taxes                      | 9 759         |
| Dotations et participations          | 2 918         |
| Produits de gestion courante         | 378           |
| Autres produits (dont report 400 K€) | 591           |
| <b>Total Recettes réelles</b>        | <b>14 006</b> |

Recettes réelles  
14 006 K€

—

Dépenses réelles  
11 382 K€

=

Autofinancement  
2 624 K€

## Comment se présente le budget 2022 ?

Le contexte macroéconomique demeure incertain et la situation financière des collectivités se tend, avec des tensions inflationnistes importantes sur le prix de l'énergie et des matières premières.

Pour autant, le choix a été fait de maintenir l'ensemble des services à la population et de nouveaux projets continuent de voir le jour : biodiversité et végétalisation du centre-ville, circulations douces et apaisées, mise en accessibilité des bâtiments et de la voirie communale. Il est impératif de maîtriser les dépenses et de développer les recettes sans pour autant faire peser trop de fiscalité sur les habitants.

Cette année, malgré les difficultés conjoncturelles, le budget de la Ville de Redon a été voté avec un niveau quasi record à près de 31,6 millions d'euros dont plus de la moitié dédiée à l'investissement.

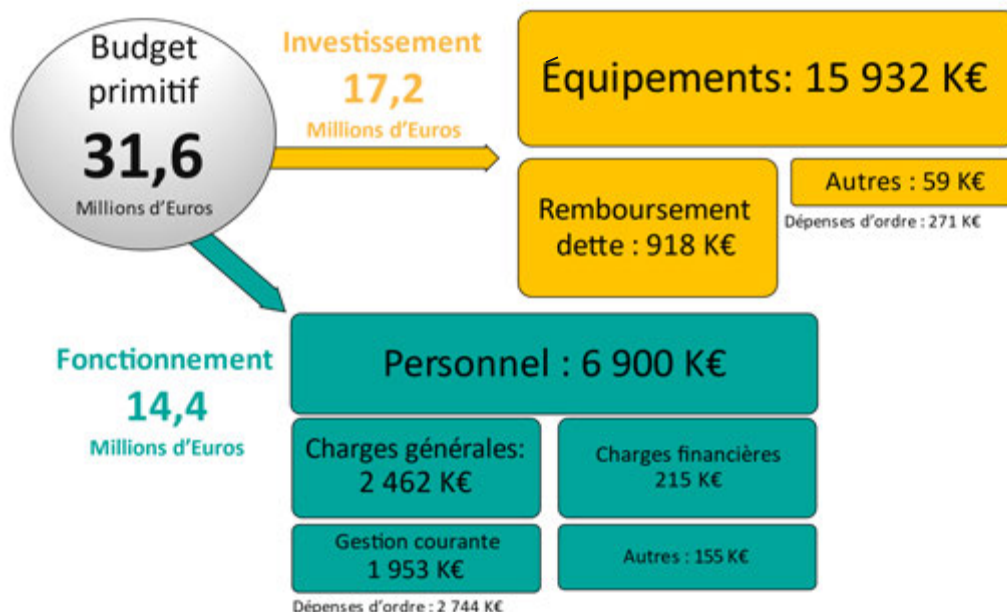
## Qu'en est-il des subventions aux associations ?

En 2022, malgré le contexte économique, la Ville de Redon a pris une décision forte en reconduisant à l'identique le niveau des crédits alloués aux subventions municipales. Ce soutien est significatif puisque cela représente plus de 412 000 €.

À cette somme qui va directement dans les trésoreries des associations, il ne faut pas oublier d'y ajouter « les avantages en nature » qui sont accordés par la Ville au mode associatif par le biais de mises à disposition de matériels et de salles municipales. Si l'on fait le calcul cela représente 109 840 € en 2021, ce qui est loin d'être négligeable.

## Comment vont évoluer les impôts locaux en 2022 ?

Le produit fiscal va augmenter « mécaniquement » du fait du vote par le Parlement dans la loi



de finances 2022 d'une évolution des valeurs locatives de +3,4% et cette décision s'applique sur tout le territoire national.

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, le conseil municipal de Redon a décidé de ne pas augmenter les taux communaux pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les contribuables redonnais.

## Quels sont les projets majeurs pour la Ville en 2022 ?

Les projets sont nombreux et couvrent tous les domaines de la vie quotidienne des Redonaises et Redonnais. Après un effort important et attendu sur les équipements sportifs en 2020 et 2021, la Ville va terminer de rénover la maison des fêtes « le Carré 9 », restaurer l'abbatiale Saint-Sauveur, engager les travaux d'aménagement des espaces publics de la presqu'île du port sur les quais Jean Bart et Amiral de la Grandière et entreprendre de nombreux travaux de voirie (pacification de la circulation et mobilités douces). 2022 est également l'année de la fin de la concession d'aménagement de la 1<sup>re</sup> tranche de la ZAC du Chatel Haut-Pâtis.

## Comment allez-vous financer tous vos projets ?

Pour financer tous ces investissements, la Ville peut compter sur des partenaires co-financeurs :

ce sont ainsi près de 8 millions d'euros de subventions qui seront mobilisés de 2021 à 2023, auprès de l'État, de la Région Bretagne du Département d'Ille-et-Vilaine et de Redon Agglomération.

En parallèle, la Ville a allongé la structuration de sa dette en obtenant un taux d'emprunt très attractif pour gagner des marges de manœuvre en intérêts et en capital remboursés.

Nous continuerons à recourir à l'emprunt pour financer tous les projets du mandat mais dans une juste mesure, car nous devons veiller à la capacité de désendettement.

Cela nous oblige à faire des choix dans les priorisations des investissements tout en maintenant une optimisation de nos dépenses de fonctionnement pour assurer un niveau d'autofinancement suffisant. Chacun a compris que les efforts devront être poursuivis.

Le niveau des investissements consacrés cette année avec plus de 17 millions d'euros est rendu possible par l'implication et le travail des élus et des fonctionnaires qui œuvrent ensemble dans le sens de l'intérêt de la Ville, avec un souci permanent d'optimisation des ressources et de maîtrise des dépenses.



## DES PROJETS D'ENVERGURE FINANÇABLES SUR PLUSIEURS ANNÉES



Aménagement des espaces publics de la presqu'île du port (quais Jean Bart et Amiral de la Grandière) : 4 millions d'euros.

Avec le soutien de :



Travaux de restauration de l'abbatiale-1<sup>re</sup> tranche : 5,7 millions d'euros. Avec le soutien de :



ZAC Châtel Haut Pâtis (fin tranche 1 et début tranche 2) : 1,6 millions d'euros.



Le Carré 9 : 6,2 millions d'euros.

Avec le soutien de :



# LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023 SE PRÉPARE À REDON

## Inscriptions scolaires !

Tous les enfants nés en 2019 doivent obligatoirement être inscrits pour la rentrée prochaine !

Il est important d'inscrire votre ou vos enfants au plus vite. Cette démarche permet à l'équipe éducative d'organiser la rentrée en connaissance des effectifs qui seront accueillis (répartition des élèves par classe, équipement des locaux et ajustement du personnel et du matériel).

## Les écoles Marie Curie et Jacques Prévert ne feront plus qu'une

Le rapprochement géographique de la maternelle Jacques Prévert à l'école Marie Curie sera organisé pendant l'été. L'école Marie Curie devient définitivement un groupe scolaire accueillant, sur un site unique, l'ensemble des élèves depuis la maternelle jusqu'au CM2.

Les jeunes élèves, l'équipe pédagogique maternelle et les personnels périscolaires seront accueillis dans le petit bâtiment de l'école (comme au-



trefois). Des premiers aménagements de la petite cour seront réalisés pendant l'été ainsi que l'installation de sanitaires adaptés et un embellissement des classes.

Les travaux permettant le transfert de la classe d'inclusion de l'IEM la Clarté dans le grand bâtiment sont achevés depuis le printemps.

## École Charlie Chaplin

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer les préfabriqués a été validé.

La phase administrative de dépôt de permis de construire et de commande publique est lancée.

Les élèves de l'école seront maintenus à l'école Henri Matisse à la rentrée de septembre 2022.



## Ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autiste à l'école Henri Matisse

La Ville de Redon se réjouit d'accueillir une Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants autistes ou porteurs de troubles envahissants du développement, au sein de l'école maternelle Henri Matisse à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022.

La Ville met des salles de classe à disposition de l'IME La Rive pour y dispenser les enseignements et y assurer l'accompagnement de sept enfants via une

équipe pluridisciplinaire composée d'un enseignant spécialisé de l'Éducation nationale et de six professionnels médico-sociaux de l'IME.

Les enfants seront accueillis suivant une prescription de la Maison Départementale du Handicap.

Une convention partenariale sera signée conjointement avec l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé, l'ADAPEI – IME La Rive et la Ville de Redon. Elle fixe les modalités de son organisation et de son intégration au sein de l'école.

## Une classe d'inclusion des enfants de l'IEM La Clarté à l'école Marie Curie

Une convention de partenariat entre la Ville de Redon, l'Éducation Nationale et l'Institut d'Éducation Motrice La Clarté permet, depuis plus de 15 ans, d'accueillir une classe d'inclusion à l'école Marie Curie. Des aménagements spécifiques ont été ré-

alisés pour faciliter l'enseignement adapté, l'accès et la circulation des élèves dans les locaux, mais également la prise en charge paramédicale quand cela est nécessaire dans la journée (exemple : séance de kinésithérapie).

Les enfants sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire. Ils bénéficient au sein de l'école d'un en-

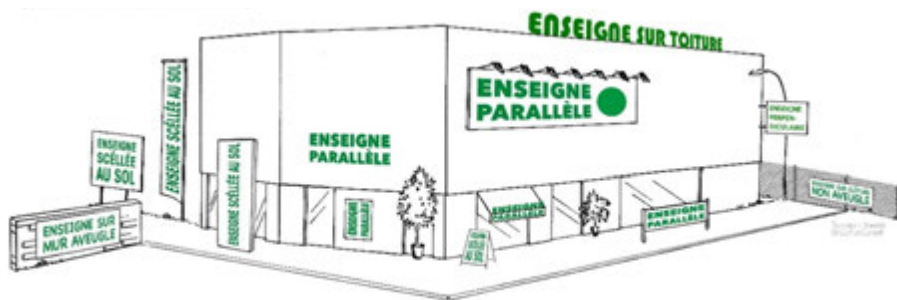
seignement spécialisé par un professeur de l'IEM. Certains d'entre eux partagent des temps d'enseignement avec les autres élèves, mais aussi les temps de récréation et de repas qui favorisent la socialisation de tous.

La mixité permet aux élèves et aux adultes de l'école de voir l'enfant avant le handicap.



# Règlement Local de Publicité : concertation

La Ville de Redon disposait d'un Règlement Local de Publicité (RLP) datant de 2007. Afin que cet outil réponde aux enjeux et évolutions du territoire ainsi qu'aux évolutions législatives, le conseil municipal a décidé, le 4 février 2021, de lancer l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité (RLP).



## Qu'est-ce qu'un RLP ?

C'est un document opposable permettant d'adapter la réglementation nationale en matière de publicité extérieure au regard des caractéristiques d'un territoire. Dans ce RLP, il sera question de traiter les publicités, les pré-enseignes et les enseignes.

## Quels sont les objectifs du RLP ?

Soucieuse de préserver son cadre de vie et ses paysages, la Ville de Redon a inscrit les objectifs suivants pour l'élaboration de son RLP :

1. Mettre le RLP en compatibilité avec les évolutions du cadre législatif et réglementaire en termes de publicité et d'enseignes ;
2. Mettre en cohérence le futur RLP avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) révisé le 24 avril 2019 ;
3. Limiter l'impact des dispositifs publicitaires afin de préserver les qualités paysagères et architecturales de Redon, notamment son centre historique, par :

> La réduction du format, densité, nombre et taille des enseignes et dispositifs publicitaires par rapport aux prescriptions du Règlement National de Publicité ;

> L'instauration de règles plus strictes pour les dispositifs installés directement sur le sol (drapeau, chevalet) impactant fortement le paysage en centre-ville, notamment pour préserver l'accessibilité de l'espace public aux personnes mobilités à réduite ;

> Le renforcement des règles concernant les enseignes et publicités temporaires installées sur les propriétés privées et le domaine public.

4. Limiter la pollution visuelle et nocturne et développer la sobriété énergétique des dispositifs lumineux ;

5. Intégrer les évolutions urbaines de la commune ;

6. Maintenir l'attractivité de la commune par la prise en compte des besoins spécifiques en matière de dispositifs publi-

citaires pour les activités économiques, touristiques et les manifestations culturelles et sportives ou autres.

## L'état d'avancement du projet

Un recensement des publicités, pré-enseignes et enseignes de la commune a été mené en décembre 2021 et janvier 2022. Il a servi de base pour le diagnostic de la publicité extérieure de la commune de Redon, présenté aux élus en mai 2022. Il va permettre de dresser les enjeux du territoire en matière de publicité extérieure et les orientations du RLP.

L'étape suivante va permettre de déterminer les choix de zonage et de règles du futur RLP. Ils seront par la suite présentés aux habitants, commerçants et à toutes les personnes intéressées par le projet afin de recueillir leurs avis.

## Comment participer et consulter le projet de RLP ?

Les documents relatifs au RLP sont consultables sur le site internet de Redon à la page dédiée au RLP.

Une réunion publique et une réunion avec les acteurs locaux seront organisées en septembre 2022 afin de recueillir les avis sur le projet.

Il est également possible d'émettre ses remarques via le registre papier disponible au service vie commerciale (7, rue des Douves).



## Signalétique et jalonnement : de nouveaux panneaux

La mise en place de la nouvelle signalétique de Redon est en cours (Signalétique directionnelle et Signalisation d'information locale).

La vétusté des dispositifs ne donnait pas une bonne image du territoire : trop d'indications, des dimensionnements différents, une hauteur de lettrage trop petite qui ne facilitait pas la lecture.

## Les objectifs de cette nouvelle signalétique sont multiples :

> Améliorer la lisibilité de l'information touristique, patrimoniale et économique ;

> Permettre un meilleur accès aux activités et services ;

> Améliorer la diffusion des flux de circulation en préservant le calme de la cité ;

> Proposer une signalisation harmonieuse, cohérente et efficace, pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes ;

> Se mettre en conformité avec la réglementation nationale.



## RAVALEMENT DE FAÇADES : NOUVELLE CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE



Avant



Après

La Ville de Redon a engagé depuis 2014 une première campagne de ravalement des façades de quelques rues du cœur de ville pour renforcer l'attractivité de la cité et favoriser la mise en valeur du patrimoine bâti. Ce bâti historique constitue en effet un

« patrimoine commun » qui présente une réelle qualité architecturale et peut réclamer parfois des réhabilitations lourdes. Il participe de la qualité de l'espace public et donc de l'image de la ville pour l'ensemble des habitants mais aussi des visiteurs, touristes... Cette démarche accompagne une politique d'aménagements mettant en valeur le centre historique. Ce sont la rénovation des halles, la place aux marrons, la place du parlement qui ont été repensées, participant à l'embellissement de la Ville.

Cette première campagne a été accompagnée, dès 2015, d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle communautaire avec un focus particulier sur le cœur urbain de Redon (la reconquête du parc ancien constitue un des axes majeurs du programme local de l'habitat.

Fort du succès de ces actions qui ont contribué à l'embellissement du centre-ville, la Ville de Redon a décidé de mettre en œuvre une seconde tranche opérationnelle de ravalement sur un nouveau périmètre stratégique du centre-ville que sont les places

Duchesse Anne et du Parlement, la rue Duguesclin, les façades le long de la voie ferrée rue des Etats, secteur situé en abords de monuments historiques. Une mission confiée au bureau d'études Couleur MP Création permettra d'accompagner chaque propriétaire et chaque copropriété concernés dans les démarches de travaux pendant les quatre années à venir, de 2022 à 2025.

Quarante-deux immeubles de gabarit et d'état d'entretien différents ont ainsi été repérés. Ont été identifiés des maisons anciennes et modestes construites jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, des bâtiments classiques du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ainsi que des immeubles plus contemporains du XX<sup>e</sup> siècle. Chacun a fait l'objet d'une définition typologique et chromatique, d'un repérage de pathologies, d'une proposition de fiche technique d'intervention et d'une estimation de coûts de travaux.

Ces travaux de ravalement seront soutenus financièrement par la Ville à hauteur de 25 à 35% au regard de l'intérêt commun de la qualité du cœur de ville et en raison des coûts de travaux qui peuvent être élevés.

## UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS POUR LES SCOLAIRES



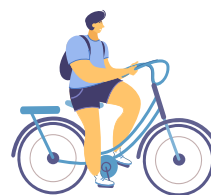
Dans le cadre de son programme mobilité, la Ville de Redon a travaillé sur la mise en place d'un Plan de Déplacements des Établissements Scolaires (PDES) pour plusieurs écoles de la ville.

Le principal objectif de ce document stratégique est de réduire les modes de déplacement motorisés individuels au profit de modes plus sobres en énergie, moins polluants, plus sûrs et meilleurs pour la santé.

Il porte sur l'ensemble des déplacements : des élèves et de leurs parents, des enseignants et du personnel, des sorties occasionnelles (sorties de classes, livraisons par exemple).

Le plan d'actions couvre plusieurs solutions : actions d'aménagement pour faciliter et sécuriser les déplacements actifs, recherche d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle, actions pédagogiques ou de communication.

La Ville de Redon a décidé de lancer ce plan de déplacements à travers le programme Moby, conçu par la société Eco CO<sup>2</sup>, qui accompagne les projets de mobilité durable.



L'association EPV (Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine) est chargée de lancer le programme et d'ani-

mer le comité composé d'élus, de parents d'élèves, d'instituteurs volontaires.

Elle réalise également un diagnostic des déplacements effectués vers les établissements scolaires et organise des événements de sensibilisation dans chaque classe.



# ATLAS *de la Biodiversité Communale*



Créer un Atlas de la biodiversité communale consiste à réaliser un inventaire de la biodiversité de la ville puis à élaborer un plan d'actions en vue d'accompagner la commune dans l'aménagement du territoire et la gestion de son patrimoine paysager et naturel. Ce programme est co-financé par l'Europe, la Région Bretagne et la Ville de Redon.

Le programme a été mis en place en septembre 2021, réunissant les partenaires financiers et techniques. Depuis cette date, le comité citoyen composé d'associations, de Redonnais et Redonnaises s'est réuni trois fois. Enfin, les partenaires scientifiques et techniques, garants des objectifs, se réuniront en septembre prochain pour faire tirer le bilan et proposer un plan d'actions.

Pour tous renseignements, contactez :

**[abc.redonnais@mairie-redon.fr](mailto:abc.redonnais@mairie-redon.fr)**

Retrouvez les actualités de l'ABC redonnais sur la page facebook de la Ville :

**<https://fr-fr.facebook.com/vivrearedon/>**

Plus d'infos également sur le site web de Bretagne Vivante :

**<https://www.bretagne-vivante.org>**

## Les liaisons douces, une amélioration du cadre de vie



La nouvelle voie douce en gravier, chemin Buard.

Le développement urbain intègre des connexions douces, qu'elles soient cyclables ou piétonnes. C'est donc l'extension de ce maillage qui permet d'assurer la jonction entre le centre-ville et sa périphérie tout en offrant une alternative aux flux routiers à forte affluence.

Renforcer ces liaisons douces permet d'améliorer l'accès aux moyens de déplacements alternatifs à la voiture, de valoriser les lieux de promenade ainsi que les pistes cyclables.

Différents travaux d'aménagement ont été réalisés en régie au printemps 2022. Les équipes des espaces verts de la Ville ont aménagé les cheminements sur la liaison située chemin Buard, en gravier, ainsi que sur l'avenue Jean-Baptiste Lelièvre, avec des plantations.

Les liaisons douces favorisent un retour à la nature, soit grâce à l'utilisation de matériaux naturels, soit grâce aux plantations représentant un paysage bocager et armoricain.



# VERS UNE VILLE VÉGÉTALE où la nature tient une place centrale

La lutte contre le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité passent par le verdissement. En effet, il faut créer des espaces de respiration, arborés ou végétalisés, au cœur de nos villes. L'objectif est de restaurer les couloirs écolo-

giques pour préserver la faune et la flore et surtout, lutter contre l'artificialisation des sols.

## LE VERDISSEMENT : LA CLÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

C'est ce qui a conduit nos projets de végétalisation et de retour de la nature en

ville. Une des actions vise à supprimer des enrobés bitumineux là où cela est possible pour végétaliser les surfaces, arborer de façon à baisser la température en ville et retrouver des surfaces perméables. La végétalisation permet d'absorber les excès pluviométriques favorisant ainsi la faune et la flore.



Aux abords de la mairie.



Sur la place de Bretagne, les nouveaux parterres réalisés en avril et mai 2022.



Dans la Grande-Rue.

# ANIMATION « IL ÉTAIT UNE FOIS... REDON »



Le CCAS et la Direction de la vie patrimoniale et culturelle de la Ville de Redon proposent un nouveau temps d'animation pour les Redonnais de 60 ans et plus : "Il était une fois... Redon".

Cette animation fait suite à l'action imaginée par le CCAS au début du deuxième confinement pour rompre l'isolement des personnes âgées et pallier à l'absence d'ouverture des clubs de retraités. Toutes les semaines durant cette période, le CCAS envoyait par courrier aux personnes inscrites une proposition de jeux basés sur l'histoire

et le patrimoine de la ville. Ces derniers étaient invités à (re)découvrir l'histoire et le patrimoine redonnais à travers des jeux, des chansons et des photographies. Au cours de la semaine suivante, un agent du CCAS appelait les personnes inscrites pour les aider à trouver les réponses et réfléchir ensemble et surtout maintenir un lien social. Lors de l'envoi d'une nouvelle semaine de jeux, les réponses de la semaine précédente étaient associées.

Face au succès rencontré, le CCAS propose dorénavant cette action en présentiel. Animées par Florence Poyac, animatrice culturel et événementiel, ces rencontres conviviales sont l'occasion de partager des souvenirs et anecdotes sur des lieux et événements emblématiques de Redon. Pour chaque rencontre, Florence propose une animation autour d'une thématique (un monument, un lieu, une personne ou un événement de Redon). Venez (re)découvrir l'histoire et le patrimoine redonnais à travers des jeux, des chansons et des photographies.

Les prochaines rencontres auront lieu le mercredi 21 septembre et le mercredi 7 décembre 2022 de 14 h 30 à 16 h 30 au « Foyer Soleil », 5 rue de l'Union à Redon. L'animation est gratuite, sur inscription auprès du CCAS au **02 99 71 22 97** ou par mail à l'adresse suivante :

**ccas@mairie-redon.fr**

## Bien vivre son rôle de proche aidant à Redon : forum et conférence au Ciné Manivel

Soutenu par la Conférence des Financeurs 35, le CCAS organise en partenariat avec l'Assad (l'Association de soins et services à domicile), un forum et une conférence à destination des proches aidants. Dans un esprit convivial, il s'agira d'un lieu d'écoute, de partage d'expériences et d'informations afin d'accompagner les proches aidants, à mieux vivre leur rôle au quotidien.

Organisé **le mercredi 14 septembre 2022 à partir de 14h30 au Ciné Manivel**, un forum sera animé par dif-

férents acteurs du champ gérontologique, intervenant auprès des proches aidants. Un café des aidants sera également proposé par l'Assad.

À 14 h 30, une conférence baptisée "Accompagner sans s'épuiser" sera animée par Isabelle Donnio, ancienne directrice d'un réseau de soins à domicile et actuellement enseignante chercheuse à l'École des hautes-études en santé publique (EHESP).

Plusieurs thématiques seront abordées : comment concilier vie professionnelle et rôle d'aidant, les droits, les aides et les aménagements possibles, etc. Il s'agira d'un temps d'échanges et de témoignages avec des proches aidants de l'Assad et le public.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS au **02 99 71 22 97** ou par mail : **ccas@mairie-redon.fr**

# PLAN NATIONAL CANICULE



## Recensement des personnes isolées et vulnérables

Le plan canicule mis en place par la Ville vise à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant un épisode de forte chaleur. À ce titre, chaque maire est chargé de recenser les personnes âgées et/ou en situation de handicap et isolées. La mairie tient à jour, tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.

En cas de canicule, des agents du CCAS appellent les personnes inscrites sur le registre pour s'assurer qu'elles vont bien et pour leur rappeler des consignes de prudence : s'alimenter, boire suffisamment et éviter de sortir durant les heures les plus chaudes de la journée. Le CCAS rend aussi visite aux personnes les plus vulnérables dès le déclenchement du plan canicule, si la situation le nécessite.

**Vous pouvez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches en contactant le Centre Communal d'Action Sociale au 02 99 71 22 97 ou par mail : ccas@mairie-redon.fr**

**Le formulaire d'inscription est aussi téléchargeable sur le site de la Ville : www.redon.fr**



# SOLIDARITÉ ENVERS LE PEUPLE UKRAINIEN :

## LE CCAS DE REDON SE MOBILISE



Le CCAS de Redon participe activement, dans le cadre de différentes actions, au soutien des personnes déplacées d'Ukraine : collecte de dons, hébergement... Un grand merci aux bénévoles qui se sont déjà mobilisés.

En collaboration avec les associations caritatives redonnaises, tout est mis en œuvre pour accueillir la population ukrainienne dans les meil-

leurs conditions.

Si vous souhaitez aider, le site <https://parrainage.refugies.info/> est la plateforme officielle qui permet aux citoyens de se mobiliser facilement en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et déplacées en France. Il permet également aux associations de recruter des bénévoles pour les aider à réaliser leurs missions.

# Vaccination Covid-19, des personnes isolées de plus de 75 ans

Le CCAS de Redon a aidé les personnes isolées redonnaises de plus de 75 ans, sans solution de mobilité, à se déplacer au centre de vaccination de Redon.

Pour cela, un partenariat a été noué avec les secouristes de la Croix Rouge pour réaliser les transports. En complément, des agents de la Ville et du CCAS ont aussi été mobilisés.

Grâce à ce dispositif, une moyenne de quarante personnes a pu être accompagnée dans les meilleures conditions au centre de vaccination pour leurs injections de vaccin contre la Covid-19.

**Un grand merci aux secouristes de la Croix Rouge ainsi qu'au personnel communal mobilisés pour cette action.**



# EVENTS REDON au service de la dynamisation du centre-ville

## Comment est née l'association Events Redon ?

À la suite de l'événement décoratif de Noël 2021, qui avait réuni plus d'une centaine de commerçants, les équipes de Beauty Needles et l'Incontournable se sont officiellement réunies afin de créer « Events Redon ».

## Quelles sont ses missions ?

L'association Events Redon intervient sur les animations et les décorations du centre-ville lors de moments forts

comme Noël, Halloween, Pâques et bien d'autres dates.

Ces animations sont ouvertes à tous les commerces et ne nécessitent pas de cotisation annuelle.

Le coût total de l'animation est divisé selon le nombre de participants, ce qui permet de bénéficier de tarifs dégressifs.

**Contact :** [eventsredon@gmail.com](mailto:eventsredon@gmail.com) ;  
**Facebook :** Association Events Redon ; **Instagram :** Events Redon



## Signe du dynamisme et de l'attractivité de Redon au niveau commercial, plusieurs boutiques et commerces se sont installés ces derniers mois :



> **Bâti ouest** – l'empire des sols (revêtement de sol) rue de Vannes

> **La Comtoise** (restaurant) rue des Douves

> **Le Revien'z'y** (restaurant) rue Victor Hugo

> **Mini Market** (épicerie) rue des Douves

> **Pizza Bueno** (restaurant) rue Notre Dame

> **Redon santé** (matériel médical) rue Francis Deniaud

> **Rétrofolies** (vêtements) rue Victor Hugo

> **Star Wash** (station de lavage auto) rue le Broussais

> **Stocker seul** (location de box) rue Marcel Quercia

> **Terre de running** (équipement de sports) rue Jean Monnet

> **Turquoise Ella home** (mobiliers, équipement de la maison) rue de Briangaud

## NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

> **Le Mille Bornes** : Annelise Partenay-Broussard

> **Afflelou** : Anne et Mathias Gaillard

**NDLR** : Liste établie en mai 2022, des modifications ont pu intervenir depuis cette date

## Mot de Delphine Penot, adjointe déléguée à la démocratie de proximité et vie des quartiers, à la dynamisation du centre-ville, à la vie économique et commerciale.



“ Je suis ravie de la qualité des relations partenariales engagées entre les commerçants redonnais et la Ville depuis le début du mandat. En témoigne, leur présence en nombre croissant aux réunions d'information et de concertation organisées en mairie.

Avec l'aide de notre nouveau manager de commerce, nous allons poursuivre cette dynamique de proximité et de co-construction entre commerçants et élus autour des actions et des animations qui dynamisent le commerce dans notre belle ville.

Nous souhaitons que les Redonnais prennent plaisir à flâner, manger, faire leurs achats en centre-ville et en périphérie. Ainsi, l'espace urbain est en cours d'aménagement et offrira, à l'avenir, des lieux végétalisés, conviviaux, propices à la rencontre et aux animations.

La végétalisation de la place de Bretagne par les services de la Ville est réalisée. Suivra celle de l'espace près de l'office du tourisme et, à terme, la Place de Bretagne pour faire de notre centre-ville un lieu vivant où l'on aime se croiser, se retrouver. ”



# SANTÉ : un nouvel hôpital au cœur du projet territorial de santé



**Le choix du site pour la reconstruction du centre hospitalier à Redon est acté.**

**Cet équipement permettra aux habitants du territoire, qu'ils soient patients ou soignants, de bénéficier d'un outil moderne et performant.**

**Pour Redon Mag, Patrick Besson, directeur du Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir, nous présente la genèse du projet et les grandes étapes à venir. Au-delà de cet investissement de premier plan, la Ville et ses partenaires ne manquent pas de projets pour améliorer la santé de tous : Maison sport-santé, communauté réunissant les professionnels de santé, partenariats menés à l'échelle locale ou engagements associatifs et citoyens.**

# AFIN DE MIEUX COMPRENDRE LA GENÈSE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR (CHIRC), entretien avec son directeur, Patrick Besson.



## Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'ai fait ma carrière pendant une quinzaine d'années en région parisienne. Ensuite, j'ai occupé un poste dans la Nièvre et rejoint le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes en 2011. Je dirige le CHIRC depuis janvier 2017.



## Comment le centre hospitalier de Redon est-il positionné sur son territoire et comment, à l'avenir, peut-il répondre à l'offre de soins ?

L'hôpital de Redon rayonne sur un vaste territoire d'environ 80 000 habitants. Le CHIRC appartient au Groupement Hospitalier de Territoire Haute-Bretagne qui comprend la majeure partie du département d'Ille-et-Vilaine ainsi que les zones limitrophes du Morbihan et de la Loire-Atlantique. L'établissement support est le CHU de Rennes.

On ne trouve pas d'hôpital proche ni de clinique et, même dans les grandes métropoles, on observe une réduction très forte voire une disparition de certaines spécialités. Dans les années à



venir, l'hôpital aura vocation à concentrer l'offre de spécialités et à devenir un hôpital territorial. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons plaidé pour le développement de ce concept qui diffère radicalement de l'hôpital de proximité, qui se concentre principalement sur les activités de médecine et de gériatrie. Une étude menée sur le bassin de vie par l'Observatoire Régional de la Santé de Bretagne (ORSB), a clairement mis en évidence qu'il y a des indices de morbidité défavorables (NDLR : taux de pathologie sur un échantillon de population) avec une surreprésentation de certaines maladies chroniques. Nous sommes confrontés à une densité médicale plus faible que la moyenne régionale avec plus de difficultés pour consulter un médecin et une présence plus rare des spécialistes.

## Quels sont les arguments qui ont guidé le choix d'une reconstruction du centre hospitalier ?

Avant 2017, un projet de réhabilitation du bâtiment principal avait été déposé mais n'avait été validé que pour une tranche incluant les consultations, les urgences et la façade côté rue. En

2017, les remontées d'information de la part des services techniques, de l'encadrement, des organisations syndicales, du personnel et des usagers m'ont convaincu de la nécessité d'un examen approfondi de la situation. Les différents rapports techniques des organismes de sécurité et d'inspection







mettaient en évidence le mauvais état général du bâtiment qui se traduisait par l'obligation de disposer d'une équipe de sécurité 24h/24 pour un surcoût annuel de 750 000 €.

J'ai donc fait réaliser des audits qui ont abouti à une conclusion claire : il faut reconstruire l'hôpital. Une réhabilitation complète serait plus coûteuse. Elle conduirait à des fonctionnements très perturbés pendant des années en raison de travaux très lourds en site occupé et des perturbations majeures pour le personnel et les patients. L'autre risque aurait été une perte d'activités liée à la fermeture progressive des services. C'est donc cette situation que nous avons présentée avec les élus à l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a acté en janvier 2020 le principe d'une reconstruction. L'ARS a contribué au projet par l'octroi de subventions qui nous ont été annoncées pour l'instant à hauteur de 14 millions d'euros.

Notre potentiel de développement est non négligeable et s'appuie notamment sur le développement d'activités. Par exemple, le recrutement d'orthopédistes très qualifiés il y a trois ans a permis une très forte progression de notre activité dans cette discipline. Autre exemple : un ancien urgentiste de notre hôpital a développé une activité de médecine spécialisée dans les troubles du sommeil.

#### **Quel est le partenariat avec les collectivités locales ?**

Nous avons travaillé sur la localisation du nouveau centre hospitalier, en partenariat étroit avec la Ville et l'Agglomération. Le périmètre de reconstruction concerne une partie largement majoritaire de notre activité à savoir le secteur Médecine, Chirurgie Obstétrique (MCO) ainsi que les urgences et le plateau technique. L'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN) a étudié plusieurs scénarios de localisation. Ce travail très rigoureux nous a progressivement conduit au choix du site de Bellevue qui est apparu le plus pertinent car réunissant tous les

critères que l'on recherchait. Ce choix a été confirmé lors de la consultation des instances de l'hôpital.

#### **Quelles seront les prochaines étapes ?**

Nous avons passé un appel à candidature en lien avec le CHU de Rennes pour désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage. Il nous accompagnera sur l'ensemble de l'opération, de la conception à la construction du bâtiment, de la pré-programmation (ce qu'on veut faire en termes de services et de capacité) jusqu'à la fin des travaux et leur réception.

Le site de Bellevue nous convient parfaitement : il est spacieux et très proche du site actuel. C'est un espace presque vierge qui va permettre de construire sans perturber le fonctionnement des services. L'accessibilité, argument fondamental, sera nettement meilleure qu'actuellement.

#### **Comment le centre hospitalier va-t-il continuer à travailler avec ses partenaires ?**

Il y a aujourd'hui une très grosse attente de la population et du personnel. Le travail qui s'engage sera concret et vecteur d'une dynamique nouvelle. Des groupes de travail associant les personnels mais aussi les représentants des usagers sur des sujets tels que les besoins, les fonctionnalités, les circuits, les liens entre les services seront mis en place.

Cela permettra de se projeter vers l'avenir.





Sur le projet d'établissement, pour faire le lien entre les collectivités territoriales et la médecine de ville, nous avons insisté sur le projet territorial. On a pris le soin de consulter nos partenaires que sont la Ville, l'Agglomération et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Redon (CPTS) pour savoir comment on pourrait travailler ensemble sur ce nouvel hôpital (lire plus loin). On a discerné quelques axes de coopération future comme la possibilité de mutualiser des locaux pour créer des zones de travail ou de consultations utilisables par nos partenaires (médecins de ville ou professionnels de collectivités territoriales). Certaines actions concrètes ont été mises en œuvre, comme l'installation d'un système automatisé de gestion des rendez-vous non programmés. Des médecins de l'hôpital sont très

investis avec la médecine de ville (cancérologie, pôle MCO, addictologie...) et participent aux groupes de travail de la CPTS.

Le volet sport-santé avec la Ville de Redon est également un axe important. Deux médecins travaillent dans ce domaine auprès de jeunes sportifs. Il faut souligner le très gros plateau sportif de la ville, le nombre d'associations sportives et de patients potentiels qui peuvent trouver des réponses avec des personnes qualifiées. Cela participe aussi au changement d'image de l'hôpital.

De manière générale, on perçoit une volonté ces dernières années des différents acteurs de travailler ensemble. C'est un point très positif pour notre territoire.

## Zoom sur les objectifs de la Maison sport-santé :



- > Améliorer la santé des habitants à travers la pratique d'une activité physique et sportive régulière en répondant à leur limite fonctionnelle et avec un encadrement adapté ;
- > Un espace accessible pour tous, proche du quartier prioritaire Bellevue au sein de la Maison médicale ;
- > Permettre l'accueil des individus afin de les informer, les orienter vers les professionnels compétents avec ou sans prescription médicale ;
- > Permettre la sensibilisation de l'ensemble des individus de tout âge ;

### Les publics ciblés :

- > L'ensemble des individus désirant débuter, reprendre une activité physique et sportive dans le but d'améliorer leur santé. Une attention particulière est ici accordée aux personnes potentiellement fragiles et isolées,
- > les sportifs des clubs, écoles du sport et tous les individus ayant besoin d'un suivi médical dans le cadre de leur pratique sportive.

*À noter dans le cadre de ce projet : le partenariat et la présence de représentants d'associations sportives, des médicaux et paramédicaux libéraux ou salariés, de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé), du Centre hospitalier de Redon.*

Contact utile à compter de septembre 2022 :  
**[m.manguet@mairie-redon.fr](mailto:m.manguet@mairie-redon.fr)**



# SANTÉ ET TERRITOIRE : un nouveau Contrat Local de Santé pour octobre 2022

**Porté par Redon Agglomération et les Agences Régionales de Santé Bretagne et Pays de la Loire, le Contrat Local de Santé est un outil stratégique pour définir une politique de santé pour le territoire.**

En 2021, un diagnostic a été réalisé, soutenu par une forte mobilisation des habitants, élus, professionnels et autres acteurs en santé (sport, insertion...). Ce diagnostic a permis de mieux connaître l'état de santé de la population et d'identifier les différents facteurs qui touchent à la santé de chacun : habitudes de vie, milieux familiaux, scolaires, de garde et d'hébergement, environnement et cadre de vie, système de santé...

Depuis septembre 2021, les acteurs du territoire et les institutions se coordonnent pour proposer un programme d'une vingtaine de projets pour améliorer la santé de la population :

> Promouvoir des milieux et cadres de vie favorables à la santé, avec des actions autour de l'environnement, de l'alimentation, du sport ;

> Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire, en travaillant sur l'attractivité du territoire, la formation, l'accueil des professionnels de santé ;

> Renforcer et structurer les parcours de santé en agissant sur le recours au droit, la mobilité, et la santé mentale ;

> Renforcer la prévention et promotion de la santé auprès des jeunes ;

> Prévenir la perte d'autonomie et promouvoir le bien vieillir (logement et isolement).

Les projets seront portés par Redon Agglomération mais aussi par les professionnels de santé, la Caisse primaire

d'assurance maladie, des associations ou communes de l'agglomération. L'objectif est d'associer les habitants, les communes, et d'aller toucher les publics les plus éloignés de la santé.



## Zoom sur la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays de Redon

**Les premières réflexions sur la création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sur Redon ont commencé en 2019.**

La CPTS est une association loi 1901 créée à l'initiative des professionnels de santé d'un territoire, autour d'un projet de santé. La CPTS est gérée et pilotée principalement par les professionnels de santé et réunit des professionnels de santé libéraux, travaillant en établissements de santé ou structures sociales ou médico-sociales et même des usagers du système de santé. Elle s'articule avec les autres structures existantes et dans une politique globale.

Le projet de santé a été validé en juin 2021 et le contrat d'accord a été signé avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie en juillet 2021.

### SES MISSIONS ?

Une CPTS a pour vocation de répondre aux besoins identifiés du territoire au

bénéfice de la population et des patients. A ce jour, la CPTS s'inscrit dans cinq grandes missions de service public :

> Améliorer l'accès aux soins notamment l'accès à un suivi par un médecin traitant mais aussi l'organisation des soins non programmés, soit les consultations nécessitant une consultation dans les 48h ;

> Favoriser l'organisation des parcours pluriprofessionnels autour du patient tels que le parcours oncologie ou le parcours insuffisance cardiaque. L'association travaille ainsi à fluidifier le parcours du patient, à améliorer le circuit d'informations et ainsi la coordination de la prise en soins des patients ;

> Développer des actions territoriales de prévention par exemple des actions préventives contre la survenue du dia-

bète ou la promotion du sport santé ;

> Développer des actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins en organisant des rencontres, des formations et des partages d'expériences entre les professionnels du territoire ;

> Améliorer l'accompagnement des professionnels de santé du territoire en favorisant l'accueil des stagiaires en santé sur le territoire ou en développant les terrains de stage. Nous travaillons également avec les élus du territoire pour favoriser l'attractivité et faciliter l'installation des professionnels.



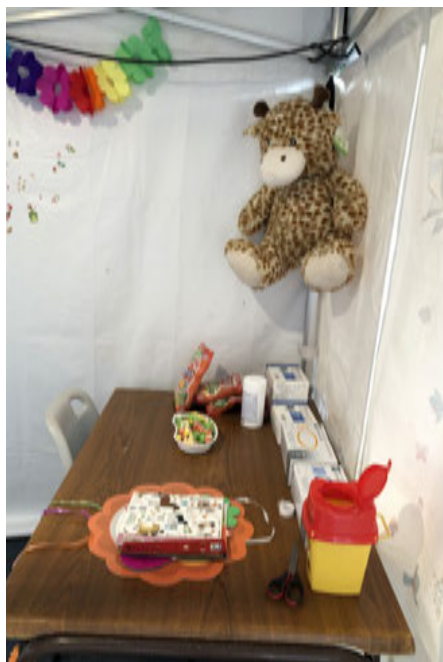
# L'ILLUSTRATION D'UN PARTENARIAT EFFICACE : LE CENTRE DE VACCINATION DE REDON

Jean Belet, directeur adjoint de l'hôpital de Redon, revient sur la mise en place du centre de vaccination sur Redon.



## Pouvez-vous rappeler la genèse de la mise en œuvre du centre de vaccination ?

Le 8 janvier 2021, j'ai été nommé directeur du centre de vaccination monté par l'hôpital de Redon, initialement par l'hôpital seul, à la demande de l'ARS. L'hôpital a monté un centre de vaccination dans ses locaux et nous nous sommes rendu compte très vite, dès fin janvier, que nous n'étions pas en mesure d'absorber la demande de la population, avec des besoins importants dans l'affectation des locaux et des parkings. Nous nous sommes tournés vers les partenaires locaux pour envisager un avenir plus pérenne au centre de vaccination.



## Comment s'est concrétisé ce partenariat ?

C'est l'hôpital qui a porté le centre de vaccination, de son ouverture à sa fermeture. La mairie de Redon a été le partenaire principal sur ce sujet, car le centre de vaccination a pu déménager de l'hôpital et s'implanter dans la salle Lucien-Poulard, le 22 février 2021. Le matériel (tentes, tables, chaises, connexions informatiques) a été mis rapidement à disposition par la mairie. Je souligne le lien intéressant avec les autres partenaires du territoire, d'une part la sous-préfecture qui a facilité les mises en relation entre acteurs, Redon Agglomération pour proposer des accès à la vaccination aux publics plus fragiles et la CPTS qui s'est fortement mobilisée pour apporter des ressources médicales et paramédicales.

## Quel bilan tirez-vous aujourd'hui ?

Ce centre de vaccination a définitivement fermé ses portes le 30 mars 2022 au soir. Il a tourné pendant plus d'un an. Jusqu'à 15 personnes rémunérées ont travaillé sur le site. Un seul médecin était présent pour assurer la surveillance des patients qui ont été vaccinés par le personnel paramédical. Nous sommes montés jusqu'à 6 lignes infirmières et jusqu'à 7 ou 8 agents administratifs pour accueil-

lir les patients et les orienter dans le centre. Du personnel a été affecté pour réaliser la traçabilité des vaccinations. Nous avons fait appel à beaucoup de bénévoles du territoire, avec un noyau dur d'une quinzaine de personnes qui nous a énormément aidé sur le centre. Ils ont été très présents jusqu'à la fin, pour accompagner des patients en difficulté de mobilité et répondre aux questions posées. Je tiens vivement à les remercier.

## Combien de patients ont bénéficié des services du centre ?

Au départ le centre hospitalier, nous vaccinions une cinquantaine de personnes par jour. Très vite submergés par la demande, nous avons progressivement augmenté la cadence jusqu'au déménagement vers la salle Lucien-Poulard. Nous avons connu deux pics d'activités avec un rythme de 600 vaccinations par jour : en mai-juin 2021 puis en janvier 2022 lors de la dose de rappel, ce qui a nécessité de prolonger l'activité du centre. Entre le 8 janvier 2021 et fin mars 2022, nous avons effectué entre 120 000 et 125 000 injections. C'est une activité massive qui montre l'importance du centre de vaccination pour le territoire car nous étions le seul gros centre entre Rennes, la Loire-Atlantique et le Morbihan.



# OCTOBRE ROSE EN PAYS DE REDON : déjà cinq années de solidarité



Né en 2017 du partenariat entre l'Athlétisme du Pays de Redon et la mairie, pour son soutien administratif et logistique, le collectif Octobre Rose est composé d'une quinzaine de membres, tous bénévoles. Son but est de collecter des fonds pour aider à la lutte contre le cancer du sein.

Le collectif a ainsi pu soutenir les Ligues Contre le Cancer 35 et 56, une couturière de Lizio pour la fabrication de coussins cœur, financer une année de rééducation par l'escrime pour les « Riposteuses », contribuer au projet « Aviron santé » et soutenir le développement du service d'oncologie de

l'hôpital de Redon (achat de fauteuils de chimiothérapie, offres de soins de supports, aide au développement du service d'activité physique adaptée). Au-delà de l'intérêt commun pour la cause, l'action est marquée par le dynamisme et la joie de vivre des participantes. L'émotion qui s'en dégage est inoubliable.

## Octobre Rose en quelques chiffres :

- > La « marée rose » rassemble, depuis 2019, 3 000 participantes et leurs accompagnateurs ;
  - > Au total depuis 2017, 83 500 € ont été reversés... Merci !
- Prochaine édition : le dimanche 16 octobre 2022.

**Nous comptons sur vous !**

## SANTÉ ET SOLIDARITÉ : un Redonnais à l'assaut du Mont Blanc

**Le Redonnais Michaël Deshayes se lance à l'assaut du Mont Blanc, en partenariat avec l'Association « Nesk à Paillettes ». Entretien avec un homme engagé.**



### Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 49 ans, suis marié et père de deux garçons de 21 et 16 ans. Rigoureux, passionné, j'exerce le métier de chef de cuisine et de chef d'entreprise depuis 30 ans.

Je suis aujourd'hui gérant du Rooster Café à Redon. J'ai lancé cette entreprise après une expérience de trois années

aux États-Unis. Ce challenge familial nous a permis de nous perfectionner en anglais et de découvrir cet immense pays, toujours pour l'amour de la cuisine.

### Pourquoi vous lancez-vous dans l'ascension du Mont Blanc en août 2022 ?

De nature volontaire et sportif (cyclisme, boxe, sport à sensations...), ce challenge de gravir le Mont Blanc est aussi et avant tout une histoire d'amitié profonde depuis presque 20 ans avec Joana et Bruno, merveilleuse famille basque habitant Urrugne. Il y a cinq ans, Joana apprend qu'elle est atteinte du cancer du sein. Depuis cinq longues années, elle lutte contre cette maladie avec des hauts et des bas mais toujours avec une philosophie de vie, un tempérament incroyable et un courage de "Super Woman".

En mai 2021, elle crée avec cinq autres femmes l'association « Nesk à Paillettes » (« fille à paillettes » en basque) qui a pour but de sensibiliser un public

jeune sur la prévention, conseiller et accompagner les malades et aidants au quotidien. Ce fut une évidence de devenir partenaire de leur association. Pour mener à bien ce projet, nous espérons un soutien et une aide des médias des régions Bretagne et Aquitaine pour suivre cette belle aventure à taille humaine parce que la bienveillance, le partage et l'amitié n'ont pas de frontière.

### L'ascension du Mont Blanc, on s'y prépare comment ?

Une préparation physique de 10 mois est nécessaire ainsi qu'un équipement adapté. Nous cherchons le soutien d'entreprises locales qui pourraient nous aider sous formes de dons de matériels ou d'aide financière.

**À noter :** Pour soutenir le projet, une tombola est organisée au Rooster café au profit de « Nesk à Paillettes » et chaque ticket acheté sera entièrement reversé à l'association.

**Suivez également le périple de cette ascension sur les réseaux de la Ville.**

# SERVICE ENFANCE-JEUNESSE LES ANIMATIONS ESTIVALES

**La Ruche : L'accueil de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 31 août pour les 3/14 ans.**

## JUILLET

### La ferme en folie :

- > **Présence d'une ferme** pédagogique à La Ruche pendant quelques jours
- > **Sorties à la mer**
- > **Sorties à la piscine**
- > Initiation roller
- > Création d'un potager à La Ruche
- > Activités manuelles, sportives et culturelles proposées chaque jour

## AOÛT

### Les bâtisseurs de l'avenir :

- > Construction d'une cabane écologique à La Ruche
- > **Sorties à la mer**
- > **Sorties à la piscine**
- > **Journée sportive à l'Île aux Pies**
- > Activités manuelles, sportives et culturelles proposées chaque jour



## Les séjours et les camps

### JUILLET

- > Semaine du 18/7 au 22/7 : séjour à Arzon (activités paddle géant et kayak de mer), pour le Pass'Ados (9-14 ans), 16 places
- > Semaine du 25/07 au 29/7 : séjour à Arzon (activité voile), pour les 6-8 ans, 16 places

### AOÛT

Une nuitée par tranche d'âge (semaine du 16 au 19/08)



ENVIE DE REPENSER LES ACTIONS DE  
TON ESPACE JEUNES ?

Réflexion, accompagnement, mise en relation avec les  
partenaires, création d'associations...

L'ESPACE T'ATTEND !



## L'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes est ouvert aux adolescents (11-18 ans) souhaitant participer à des activités sportives, artistiques et culturelles sur le temps des vacances d'été. Des animations sont programmées par les animateurs et/ou en partenariat avec des associations. Du matériel et des jeux (badminton, drift trike, ballon, etc.) sont mis à disposition des jeunes.

Cet été, des sorties thématiques seront proposées chaque mercredi (mer, balade en ville, paintball.)

**Sur inscription**  
Adresse : **4 bis Rue Joseph Lamour de Caslou,**  
**35600 Redon**

**Horaires**  
(lundi au vendredi) :  
**14h - 18h**





## TI DUDI

### Quartier de Bellevue

**Du 18 juillet au 12 août**, l'OFIS en partenariat avec le service enfance jeunesse et Redon Agglomération proposera « Belle'vacances » aux enfants et aux jeunes du quartier de Bellevue du lundi au jeudi.

*Sur inscription.*



# Quartiers de la Butte et de La Houssaye



Dans le cadre de « un été à Redon », les quartiers La Houssaye et La Butte bénéficieront d'animations proposées par le Service Enfance-Jeunesse et en partenariat avec le Groupement d'Employeurs sportifs de Redon **du 18 juillet au 12 août 2022, de 14h à 17h.**

- > La Butte le mardi et le mercredi.
- > La Houssaye le lundi et le vendredi

Chaque jeudi, une sortie sera organisée.

*Sur inscription*

**INFO PRATIQUE :** Programme détaillé de toutes les animations du service enfance-jeunesse sur le site de la Ville : [www.redon.fr](http://www.redon.fr) - Pour tout renseignement et inscription : **02 99 17 44 96** ou [enfancejeunesse@mairie-redon.fr](mailto:enfancejeunesse@mairie-redon.fr)



Le dispositif "Argent de Poche" donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires d'été. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15€ pour la réalisation d'un travail effectué par demi-journée.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la Ville : administration, espaces verts, services techniques, écoles etc. pour accomplir des missions diverses.

Les jeunes sont accompagnés d'un employé municipal qui les encadre pendant toute la durée de leur activité.

**Rendez-vous sur le site de la Ville pour connaître les modalités d'inscription et télécharger le dossier de candidature.**

# Les Musicales de Redon



LES MUSICALES DE REDON  
**10<sup>e</sup>**  
• ÉDITION •

du 1<sup>er</sup> au 10  
**JUILLET**  
**2022**

AVESSAC - BAINS-SUR-OUST - GUÉMENÉ-PENFAO - LA CHAPELLE DE BRAIN - LA GACILLY - PEILLAC  
PIPRIAC - REDON - SAINTE-MARIE - SAINT-NICOLAS-DE-REDON - SAINT-PERREUX - SIXT-SUR-AFF

Infos & billetterie : [lesmusicalesderedon.fr](http://lesmusicalesderedon.fr)



# Confluences d'été #4

La culture et la créativité au service de l'aménagement urbain



Les Confluences d'été font leur grand retour pour dynamiser la saison estivale. Les Communes de Redon et Saint-Nicolas-de-Redon

accompagnées par Redon Agglomération renouvellent cette démarche qui s'appuie sur les réussites des éditions précédentes.

Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> juillet, cette conjugaison d'initiatives citoyennes, associatives et municipales invitera à la déambulation, la détente et la convivialité. Un parcours artistique en plein-air pour révéler des espaces, des spectacles pour animer les rues et les places, des soirées festives à la Croix des Marins pour vivre des émotions et les partager.

**13 juillet – Quai Duguay Trouin**

**SOIRÉE FÊTE NATIONALE ET FEU D'ARTIFICE**

La Ville de Redon poursuit sa démarche éco-responsable. Le traditionnel feu d'artifice est devenu en 2021 un spectacle pyro-aquatique permettant de sublimer la Vilaine tout en préservant cette zone naturelle sensible. Cette initiative unique en France a connu un retentissement national et ce, grâce aux talents des société Stardust et Altantid.

**En première partie, bal populaire dès 21h. Début de spectacle à 23h15.** Programme complet sur les sites : [www.redon.fr](http://www.redon.fr) [www.confluences2030.fr](http://www.confluences2030.fr)

## Les Musicales de Redon, du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2022

Cette année encore, pour sa 10<sup>e</sup> édition, le Festival Les Musicales de Redon fait le pari de la diversité et de l'ouverture, créatrices de lien.

Des voix *a cappella* à l'orchestre symphonique, de la harpe à la kora, des compositions de la Renaissance aux plus contemporaines, des instruments acoustiques aux instruments électroniques, les différentes esthétiques se retrouvent dans une programmation ambitieuse et éclectique.

- Plus de 30 concerts dans 14 communes du pays de Redon, de La Gacilly à Guémené-Penfao, dont 11 à Redon.
- Une nouveauté, Les Méridiennes, au cloître du Couvent des Calvairiennes, rue Saint-Michel : dégustez la musique pendant votre pause déjeuner ! Du lundi 4 au vendredi 8 juillet à 12h15.

Cinq concerts variés à petit prix, format idéal pour une activité originale avec vos amis, vos collègues ou en famille.

Écrivain et enfant du pays, Jean-Joseph Julaud est le parrain du festival cette année.

Pour toutes les informations et la billetterie visitez :

**[www.lesmusicalesderedon.fr](http://www.lesmusicalesderedon.fr)**

ou passez au chalet en centre-ville à partir du 3 juin.

## « Le Carré 9 » : un rendez-vous manqué avec les citoyens

Lors du Conseil Municipal du 7 avril dernier les conseillers ont été invités à choisir, « à bulletins secrets », le nom de la nouvelle Maison des Fêtes. Ce vote faisait suite à une consultation citoyenne organisée en décembre 2021 qui avait recueilli une trentaine de propositions. Pour finir, un seul nom issu de cette consultation, TY LAOUEN, a été proposé au vote en conseil municipal parmi 4 noms. Le « Carré 9 », proposition de la majorité, s'est imposé avec 19 voix, manifestant clairement un accord préalable des élus majoritaires.

À quoi bon une consultation citoyenne et même un vote de tous les conseillers ? Il aurait été courageux d'aller au bout de la démarche et de laisser aux habitants le choix du nom d'un espace que nous espérons accessible à tous. Cette absence de participation citoyenne est à l'image du projet depuis 2018, pourtant il s'agit d'un investissement qui s'établira au total à plus de 6 millions d'euros. Il s'agissait initialement d'une réhabilitation estimée à 2,9 millions d'euros. Depuis le début du mandat, nous n'avons cessé de solliciter le maire pour qu'une

commission extra-municipale soit mise en place pour réfléchir aux usages, tarifs et programmation. Intégrés au groupe de travail, nous avons demandé que ce groupe puisse consulter les associations, les artistes du territoire, et les habitants du quartier afin qu'ils s'engagent dans ce projet collectif. A chaque fois un refus nous a été opposé. La démocratie participative reste une pratique et une culture à développer dans la gestion de la ville de Redon, pour que la consultation des habitants devienne effective et suivie.

### Le contournement Nord

La fermeture du passage à niveau de Saint Nicolas de Redon transforme déjà les circulations au sein de Redon et en particulier les rues des Champs de Haut, de la Maison neuve mais aussi de la Châtaigneraie. L'absence de zone réservée dédiée à ce contournement au sein du PLU place aujourd'hui les habitants de ces quartiers dans une situation délicate. Plusieurs solutions d'adaptation de ces rues sont imaginées, et il semble de la même façon nécessaire d'intégrer autant que possible les habitants à la description et au choix des solutions qui seront proposées par la ville et le CD35. Nous serons attentifs à cette participation des citoyens.

### Une prise en compte insuffisante de la transition écologique dans le budget primitif 2022 voté par la majorité

Le budget global d'investissement proposé pour 2022 est très ambitieux avec 17 M€. Cependant il ne prend pas suffisamment en compte, selon nous, les enjeux de la transition écologique au travers par exemple de budget dédié à la rénovation thermique des bâtiments municipaux, au développement de la production d'électricité locale, au développement des mobilités douces etc. À date, la ville n'a pas souhaité signer le pacte pour la transition, pourtant ce serait le signe d'une vraie ambition dans

ce domaine, alors que le GIEC\* a rappelé début avril que nous avons 3 ans pour changer nos pratiques.

(\* Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'évolution du climat)

**Groupe Redon Demain :**  
Loïc L'Haridon, Édith Jacot, Gildas Brégain, Martine Évain, Thomas Maréchal, Nicolas Regis.

Pour nous contacter : Local de l'opposition au 26 rue Saint Michel, boîte aux lettres et permanences le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10H30 à 12H.  
[redondemain@laposte.net](mailto:redondemain@laposte.net)

### Une démission pour laisser à d'autres citoyens la possibilité de participer au conseil municipal

Catherine Vadureau, a présenté sa démission. Cette décision personnelle s'inscrit dans une démarche que nous avons déjà envisagée lors de la campagne électorale, celle de faire des « demi-mandats » pour permettre à d'autres candidats au sein de la liste de pouvoir se former en tant que conseiller municipal. Voici un extrait de son discours de démission : « Ces deux années de mandats ont été très instructives : sur le rôle d'un conseiller municipal, la place de l'opposition, sur le fonctionnement de cette municipalité. Elles ont été riches d'enseignements sur les relations humaines, le pouvoir et sur la vie politique à l'échelle de notre commune. Malheureusement, je déplore que nos concitoyens, les habitants de la ville de Redon, ne puissent pas, ne soient pas invités à partager ces moments, à s'investir dans le fonctionnement, dans les projets de notre municipalité, par des groupes de travail ouverts à tous et toutes, dans des commissions

extra-municipales durant lesquelles ils pourraient s'exprimer, participer, s'investir, et prendre aussi conscience du travail mené par les élus et par les agents de la ville. Ces deux années m'ont confortée dans le fait que je ne souhaite pas ce fonctionnement cloisonné, où l'expression de la consultation citoyenne se résume à l'implantation d'un panneau d'avis d'enquête publique, ou au choix d'un nom pour la future salle des fêtes. Aujourd'hui, je passe la main afin qu'un autre citoyen de ma commune puisse faire l'expérience de ce rôle d' élu [...]. Monsieur le Maire, vous recevrez donc prochainement ma lettre de démission puisqu'aujourd'hui, le seul moyen pour qu'un Redonnais ou une Redonnaise participe à la vie de la municipalité est d'être élu municipal. J'en profite pour remercier les élus de la commission culture, patrimoine, tourisme, ainsi que les agents de ce service, avec qui j'ai eu plaisir à échanger et à travailler ».

### Une arrivée : Nicolas REGIS, 35 ans.

Je suis ingénieur de formation, avec un doctorat. Je travaille aujourd'hui à Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine en tant que chargé de projet transition énergétique et sociétale. Parmi mes missions, j'accompagne les entreprises du territoire pour faciliter leur coopération face aux transformations et crises en cours et à venir. J'ai également la charge du programme Moby pour faire évoluer les modes de déplacement à l'école en concertation avec les élèves, les parents, les enseignants, et bien sûr la Mairie.

C'est dans un esprit de coopération fertile que je rejoins l'équipe municipale pour prendre soin de notre belle ville et de ses habitants et, la faire entrer dans ce siècle de transformation avec confiance et détermination.



# La Maison de l'Habitat, le guichet unique pour répondre à toutes les questions relatives à l'habitat.

**Achat de bien, projet de construction, aides financières, juridiques, accompagnement... La Maison de l'Habitat, est un espace d'informations, d'échanges et de conseils individuels, pour toute question relative au logement.**



REDON Agglomération a ouvert en 2016 la Maison de l'Habitat avec la volonté de faciliter l'accès à l'information pour toutes les questions liées à l'habitat et simplifier les démarches du citoyen pour des projets de travaux de logements en proposant un guichet unique.

C'est un vrai coup de pouce pour les habitants des 31 communes puisque sur un même site, un ensemble d'acteurs de l'Habitat apporte gratuitement un accompagnement et des réponses personnalisées dans un domaine qui peut parfois paraître technique et compliqué.

Propriétaires, locataires ou primo-accédants obtiendront des renseignements sur les dispositifs d'accompagnement dans le cadre de travaux et les aides financières disponibles sur le territoire de REDON Agglomération.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) également mise en place en 2016, permet aux propriétaires occupants, bailleurs, et syndicats de copropriétaires de bénéficier d'aides financières pour leurs projets de travaux (économies d'énergie, adaptation du logement, réhabilitation d'un logement dégradé...).

Le bureau d'étude CITEMETRIE, mandaté par REDON Agglomération épaulé et accompagne les propriétaires dans leur démarche, du plan de financement jusqu'au dépôt du dossier auprès du service instructeur de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Attention : Les travaux ne doivent pas être commencés avant toute demande

Que l'on soit éligibles ou non aux subventions proposées, d'autres infor-

mations peuvent être pertinentes et éclairer une démarche de travaux. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec le service.

#### **Horaires d'ouverture :**

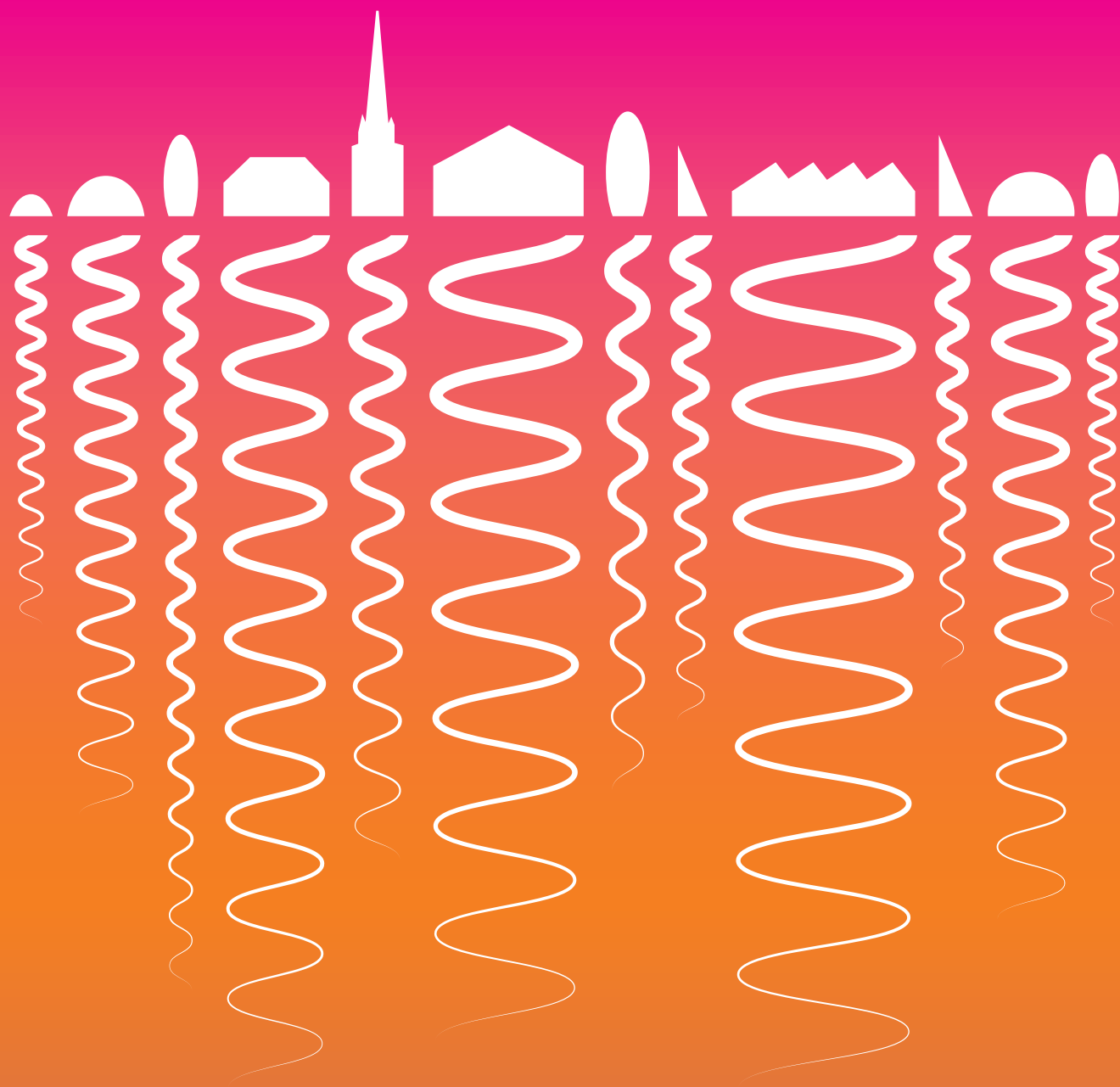
Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 & du mardi au jeudi de 13h30 à 17h30

#### **Contact :**

MAISON de l'HABITAT  
66 rue des Douves 35 600 REDON  
**Tél. : 02 99 72 16 06**

**E-mail : [dev.urbain@redon-agglomeration.bzh](mailto:dev.urbain@redon-agglomeration.bzh)**

**REDON**  
Agglomération  
Bretagne Sud



# Les Confluences d'été

REDON &  
St-NICOLAS  
DE-REDON

JUILLET >  
SEPTEMBRE  
2022

—  
DECOUVERTES  
SPECTACLES  
EXPOSITIONS

—  
DANS LE CADRE DE  
CONFLUENCES 2030

—  
[WWW.CONFLUENCES2030.FR](http://WWW.CONFLUENCES2030.FR)



**REDON**  
Agglomération  
Bretagne Sud